



LE PASSAGE AU TOUT NUMERIQUE

Qu'est-ce que c'est?

Le passage à la télé tout numérique, c'est l'arrêt de la diffusion analogique des chaînes reçues par l'antenne râteau (TF1, France 2, France 3, Canal+, France 5/Arte et M6), et son remplacement par la TNT (Télévision Numérique Terrestre).

LES AVANTAGES DU NUMÉRIQUE

+ de chaînes: jusqu'à **19 chaînes nationales gratuites** (les 6 chaînes historiques en version numérique + les 13 nouvelles chaînes nationales) dont certaines en **HD** (haute définition) auxquelles s'ajoutent des chaînes locales. (6 pour l'Île de France)
Des chaînes supplémentaires sont disponibles sur abonnement auprès des opérateurs commerciaux.

+ de qualité: une meilleure qualité de réception d'image et de son.

Pourquoi fait-on cela? Le passage à la télé tout numérique libère des fréquences utilisées pour créer de nouvelles chaînes, diffuser plus de chaînes en HD, développer la radio numérique et généraliser l'accès à Internet mobile haut débit sur l'ensemble du territoire. Cette évolution est un mouvement international. Plus de cent pays font de même. En France, la loi du 5 mars 2007 sur la télévision du futur fixe le cadre juridique permettant à tous les Français d'avoir accès à la télé numérique.

Les dates à retenir pour l'Île de France :

- **24 Novembre 2010** : Passage au tout numérique de la chaîne Canal +
- **8 Mars 2011** : Passage au tout numérique de toutes les chaînes nationales analogiques.

Les conséquences :

Nécessité d'adapter tous ses téléviseurs à un mode de réception de la télévision numérique.

Pour plus d'informations : www.tousaunumerique.fr